

Les plages girondines sous monitoring

ÉLISE COUTURIER

Avec un linéaire de 970 km et quatre îles, le littoral de Nouvelle-Aquitaine est un espace emblématique qui se distingue par la qualité de ses paysages et de son cadre de vie. C'est globalement un territoire en développement continu depuis 40 ans sur les plans démographique et économique ; son attractivité se poursuivra au regard des dernières études prospectives. C'est aussi un espace fragile qui doit faire face à de multiples enjeux : fortes sollicitations résidentielles, récréatives et touristiques, mutations globales de la société, accentuation des enjeux climatiques et environnementaux.

Dans ce contexte, les grands espaces de nature sauvage caractéristiques du littoral régional que sont les plages constituent des secteurs récréatifs largement plébiscités par les populations urbaines de proximité. Pour certaines plages, la fréquentation a aujourd'hui atteint des niveaux interrogeant leur capacité d'accueil et les possibilités des collectivités à recevoir de manière apaisée et sécurisée

les usagers. En Gironde et au nord des Landes, la proximité de la métropole bordelaise soulève un certain nombre de questions : quelle est la fréquentation réelle des plages ? Comment gérer au mieux les pics de fréquentation, voire les limiter ? Peut-on envisager des reports d'une plage à l'autre ? Aussi, en 2020, les communes de Lacanau, du Porge et de Lège-Cap-Ferret ont engagé une réflexion pour une stratégie d'accueil de leurs plages. Partageant le constat d'une évolution de la fréquentation et des comportements, de l'absence de stratégie commune et de l'insuffisance des relations avec Bordeaux Métropole sur ces sujets, elles se sont dotées en 2022 d'une feuille de route validée dans le cadre d'un large partenariat intégrant la métropole.

La recherche d'une fréquentation soutenable pour les plages proches de la métropole bordelaise

La réflexion a permis de conforter un premier niveau de connaissance sur la fréquentation des plages et

Parking du Grand Crohot. © GIP Littoral.





Dunes du Grand Crohot. © GIP Littoral.

ses perspectives d'évolution. Les résultats corroborent le fait que la fréquentation des plages les plus proches de Bordeaux a augmenté ces 10 dernières années et que la hausse devrait se poursuivre au regard des projections démographiques à la fois sur les territoires littoraux et dans la métropole.

Elle a également permis d'objectiver le phénomène de saturation des parkings plusieurs jours dans l'année sur les sites du Gressier au Porge et du Grand Crohot à Lège-Cap-Ferret. Enfin, elle a mis en évidence des divergences de perception de cette saturation selon les profils des acteurs et usagers des sites : alors que les locaux évoquent une saturation sur la plage, pour les populations métropolitaines la notion de saturation est plutôt utilisée pour décrire la situation des parkings et des accès routiers. Pour les commerçants et les acteurs économiques, il s'agit plutôt d'un seuil à partir duquel ils ne peuvent plus offrir un service de qualité.

Il semble que le niveau de fréquentation soutenable aujourd'hui est celui lié à la capacité des parkings : les aménagements de protection des milieux ainsi que le dispositif de surveillance et d'entretien des sites sont calibrés pour ce niveau de fréquentation. Au-delà, les collectivités sont en surchauffe et ont du mal à faire face à l'affluence.

C'est sur la base de ce constat que les collectivités littorales ont proposé une stratégie prenant en compte la singularité de chaque plage, de chaque

territoire. Elle s'appuie sur des grands principes communs qui peuvent se traduire de manière différenciée à l'échelle de chaque site, par exemple, l'accès gratuit aux plages à tous les publics ou encore des modalités de gestion et de médiation entre les activités (surf, pêche...) pour permettre aux différents usages et publics de cohabiter sans conflits et tensions. En outre, la nécessité de renforcer la cohérence des stratégies et politiques publiques entre acteurs (communes / EPCI¹ / Département / Région / État / GIP Littoral) mais aussi entre sujets (tourisme / mobilité / environnement / services...) et de mettre en place une gouvernance intégrant la dimension interterritoriale, sont des principes qui ont retenu l'attention du partenariat.

La feuille de route adoptée repose donc sur quatre axes de travail :

- Se doter d'une capacité de mesure de flux pour informer et piloter.
- Répondre aux pressions et proposer des alternatives en matière d'offres récréatives (balnéaires ou autres).
- Planifier les nouvelles offres de mobilités pour faciliter et fluidifier l'accès et préserver l'environnement.
- Anticiper les besoins en matière de nouvelle offre de plage en portant et en incarnant une image réinventée.

Cette feuille de route a fait l'objet de déclinaisons opérationnelles dès la saison estivale suivante et le partenariat littoral continue de se mobiliser dans ce cadre.

1 | EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale.

Une remontée d'informations sur les conditions de stationnement au plus près des usagers

La première action engagée a porté sur la mise en place de dispositifs permettant de mesurer et de remonter des informations en temps réel sur la fréquentation des parkings de plages. À l'été 2022, la commune de Carcans a rejoint la dynamique des trois communes à l'origine du projet en équipant la station océane. Elles ont confié au GIP Littoral la gestion de la donnée et la réalisation des outils de datavisualisation permettant de disposer de l'information sur de multiples supports numériques : site internet, applications...

Ces dispositifs répondent à un triple besoin : connaître et observer objectivement les fréquentations, piloter et aider à la décision pour les gestionnaires de plages et enfin pouvoir délivrer de l'information aux usagers. Les widgets¹, diffusés tout au long de l'été par les collectivités littorales et relayés par la métropole, ont ainsi permis la communication en temps réel et en prédictif, et d'aviser les usagers de la fréquentation et la saturation éventuelle des différents sites.

Le projet est conçu de manière à pouvoir être étendu progressivement à toutes collectivités qui souhaiteraient rejoindre la démarche.

1 | Application interactive qui peut s'intégrer dans une page web ; ici, des diagrammes permettant de visualiser l'affluence temps réel et prédictif sur les plages.

Le travail autour de la valorisation des alternatives reste à approfondir avec notamment des relations plus poussées avec les offices de tourisme et les Parcs Naturels Régionaux. Il s'agit de repérer des offres de plages océanes, lacustres et autour du bassin d'Arcachon, mais également des offres non balnéaires (lieux de promenade, de fraîcheur, ou encore de visites, etc.) sur les territoires littoraux élargis ou sur la métropole bordelaise. Enfin, les offres d'activités complémentaires sur les sites littoraux permettent de contribuer au décalage des retours de plage.

Dernier axe d'amélioration, la possibilité pour le GIP d'animer et d'alimenter une page internet dédiée aux plages proposant d'autres informations utiles tout au long de la période estivale : ouverture des plages surveillées, présence de baignes, risques incendies, protection des milieux ou encore gestion des déchets.

Mobilité et surveillance des plages : des chantiers qui s'ouvrent

Concernant la mobilité, la feuille de route a mis l'accent sur l'amélioration de l'offre notamment en matière cyclable, mais également sur l'affinement de la connaissance des besoins pour construire une offre efficace de transport en commun. En ce sens, les enquêtes qualitatives conduites sur le site du Grand Crohot à Lège-Cap-Ferret ont montré que les visiteurs venaient autant des communes du bassin d'Arcachon que de la métropole, alors qu'au Porge,

Aménagement pour l'accès à la plage de Carcans. © GIP Littoral.



les visiteurs venaient majoritairement de la métropole. Ces informations constituent des données d'entrée stratégiques dans la construction d'une offre de transport en commun interurbaine, notamment dans le cadre du Plan de mobilité simplifié, en cours d'élaboration par la communauté d'agglomération du bassin d'Arcachon nord (COBAN).

Le Syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilité est également en train de lancer les études de préfiguration de la ligne de car express entre Bordeaux et Lège-Cap-Ferret. Enfin, dans le cadre des démarches d'aménagement durable des stations et territoires touristiques, les communes intègrent ces enjeux d'accessibilité (comme l'illustre le projet de pôle d'échange multimodal à Lacanau).

Par ailleurs, des discussions s'engagent sur de nouvelles modalités de prise en charge financière de la surveillance des plages.

Des partenariats pour gérer l'accueil sur les plages du littoral

La stratégie d'accueil des plages de Gironde envisage le devenir des secteurs existants afin qu'ils puissent maintenir ou retrouver une fréquentation soutenable, en partant du constat que cette soutenabilité ne peut pas être supportée seulement par les communes du littoral. Les conséquences négatives d'une surfréquentation des plages dépassent

en effet largement cette échelle. Les actions doivent donc être conduites de manière cohérente entre les différents partenaires, associant le bassin émetteur que constitue la métropole bordelaise.

Les contrats de coopération territoriale apparaissent comme le cadre le plus adéquat pour engager les relations de travail. Leur signature par Bordeaux Métropole en 2023 avec le PNR Médoc et la COBAN est un signe très encourageant. En faisant directement référence à la stratégie d'accueil des plages, ils témoignent d'un rapprochement et de recherche de synergies, indispensables à la résolution des problématiques identifiées.

En plus des réaménagements programmés et renforcés pour répondre aux enjeux environnementaux et de mobilité, la question d'un nouveau modèle d'accès aux plages se pose. Il est en effet difficile d'imaginer l'ouverture de nouveaux espaces naturels. Les freins ne sont pas seulement réglementaires ; les incendies de l'été 2022 sur le secteur de La-Teste-de-Buch ont en effet remis en lumière la fragilité de ces territoires.

Au-delà de la mise en œuvre d'actions propres à chaque structure en faveur d'une gestion durable des plages, les enjeux obligent à inventer une nouvelle gouvernance. C'est tout le sens des partenariats engagés. _

Signalétique de sensibilisation de la plage nord à Lacanau. © GIP Littoral.

